VIVIANT Terrains, la force de l'expérience, l'atout de la proximité

Depuis 1990, VIVIANT Terrains, partenaire de confiance et acteur majeur du développement local, organise l'espace et crée le cadre de vie de nos concitoyens.

Siégeant à Bourgoin-Jallieu, au cœur du Nord-Isère, la société propose des terrains à bâtir dans le cadre de lotissements de qualité entre Lyon, Vienne et Grenoble.

C'est son expérience de plus de 30 ans qui lui permet d'apporter à ses partenaires (propriétaires, collectivités locales) ainsi qu'aux futurs clients acquéreurs, un savoir-faire garanti.

Conscient de l'impact de son activité sur l'environnement et la vie en société, VIVIANT Terrains associe les notions de développement durable dans la pratique de son métier. Elle s'engage au quotidien pour un développement équilibré et pérenne.

La société VIVIANT Terrains est, depuis sa création, membre de l'UNAM (Union Nationale des Aménageurs). Fédérant 80 % de la profession, il est depuis 1980 le partenaire incontournable de tous les intervenants de la filière. Cette adhésion lui procure une caution nationale, un accompagnement et des outils qui profitent aussi à ses clients et partenaires.







34 rue de la Libération - 38 300 Bourgoin-Jallieu tél. 04 74 43 22 22 - fax 04 74 93 94 44 contact@viviant-terrains.com







Un terrain de qualité, dans le cadre de vie dont vous rêvez!

Pour donner corps à votre projet, la première de nos exigences se situe dans le choix du site.

Il doit correspondre à vos attentes et répondre à vos besoins, par exemple bénéficier d'un accès facile, d'équipements scolaires, de commerces de proximité, de moyens de transports, d'équipements publics...

La seconde de nos exigences réside dans la conception du lotissement. Celui-ci doit garantir à chacun un espace privé, protégé. L'attention portée à l'organisation des parcelles, des voies et des espaces verts permet en effet à chacun de préserver l'intimité indispensable à son bien-être, tout en aménageant des espaces plus conviviaux.

Les avantages d'un terrain en lotissement sont nombreux

- > un terrain borné avec une garantie de surface
- > un terrain constructible et viabilisé comprenant l'eau potable, l'électricité, le téléphone, l'assainissement et s'il existe, le gaz naturel
- > un ensemble soigné et harmonieux avec la réalisation des travaux de finition des parties communes du lotissement (voies, trottoirs, espaces verts, éclairage public...)
- > la sécurité d'une garantie financière couvrant la totalité des travaux
- > une garantie décennale couvrant les voies et réseaux du lotissement pendant 10 ans, liée à l'importance des équipements
- > la remise d'un dossier complet comprenant toutes les informations et les plans du terrain nécessaires à l'élaboration de votre projet
- > la présence d'un professionnel qui vous accompagne tout au long de votre parcours, afin de vous aider dans vos démarches auprès des banques, des constructeurs, des administrations...
- > un prix de vente net sans surprise, vous permettant de définir plus facilement votre budget de construction.



